

Marseille : Groupama suspend l'assurance "effondrement" d'un immeuble de la rue d'Aubagne

A LA UNE / SUD OUEST ÉCO / IMMOBILIER / Publié le 05/12/2018 à 9h43 par SudOuest.fr avec AFP.



▲ Il y a un mois, à Marseille, l'immeuble du 65 rue d'Aubagne s'effondrait, faisant huit morts. ©EMIN AKYEL / AFP

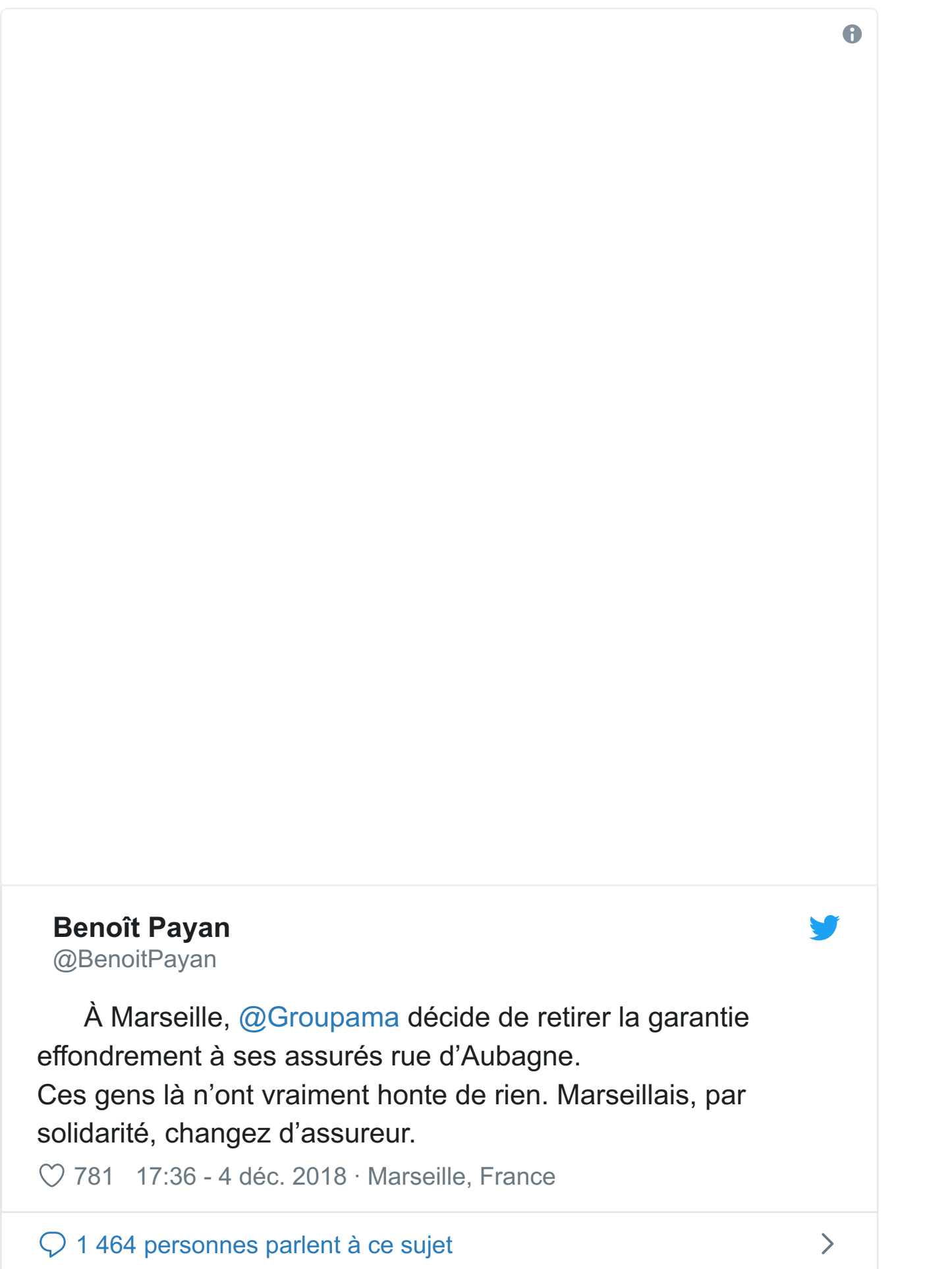
Dans un courrier envoyé au syndic de l'immeuble, voisin de celui qui s'est effondré début novembre, l'assureur fait savoir que la "garantie effondrement" va être retirée du contrat. Les propriétaires sont abasourdis.

Un immeuble marseillais situé en face de ceux dont l'écroulement a fait huit morts il y a un mois, va être privé d'assurance contre les risques d'effondrement, au grand désarroi des propriétaires, a-t-on appris mardi de l'une d'eux.

"A la suite des événements survenus (...) rue d'Aubagne à Marseille", Groupama a décidé "du retrait de la garantie 'effondrement'" de cet immeuble, situé au 66 de cette rue, et évacué comme les bâtiments voisins par précaution depuis le drame, peut-on lire sur le courrier envoyé par l'assureur au syndic.

Groupama explique que ce retrait de garantie se fera au prochain renouvellement de contrat, en février.

"C'est une claque", raconte Virginie Vallier, l'une des propriétaires habitant l'immeuble. "Les assurances, elles servent à quoi ?", se demande cette Marseillaise, qui raconte se débattre dans les affaires de l'administration depuis l'évacuation de son immeuble, qui ne souffrait pas de problème particulier selon elle, le 5 novembre.



“ lud83d'lude21 À Marseille, @Groupama décide de retirer la garantie effondrement à ses assurés rue d'Aubagne. Ces gens là n'ont vraiment honte de rien. Marseillais, par solidarité, changez d'assureur. pic.twitter.com/0g8mCHsdzx — Benoît Payan (@BenoitPayan) 4 décembre 2018

Des primes "multipliées par 6 ou 7"

Dans un courrier, le syndic lui a précisé que l'assureur avait le droit de retirer sa garantie contre l'effondrement car elle n'est pas obligatoire, et que les autres assureurs, contactés, réclamaient désormais un montant de prime "multiplié par 6 ou 7".

En tout, 199 immeubles ont été évacués à Marseille après le drame de la rue d'Aubagne il y a un mois, soit 1.561 personnes, certains dans des immeubles en état de "péril", d'autres uniquement par précaution car situés près des lieux du drame.

Parmi elles, les propriétaires occupants, parfois modestes, se plaignent de ne pas être pris en charge de la même façon que les locataires et redoutent notamment de devoir rembourser les dizaines de nuitées d'hôtel avancées par la ville.

Mardi soir, la municipalité a annoncé que 70 habitants avaient obtenu l'autorisation de regagner leur logement, dans 18 de ces immeubles évacués.

Recevez la newsletter Sud Ouest Eco
Trois fois par semaine, retrouvez toute l'actualité économique de la Nouvelle-Aquitaine, des infos exclusives, analyses, portraits de dirigeants...
Votre email



SUD OUEST 100% NUMÉRIQUE

Sur web, tablette et mobile
Le journal + L'accès aux articles abonnés + L'Édition du soir + Le club abonnés

S'abonner à partir de 1€